

**Déclaration du Groupe africain  
A/S**

**De la création d'un fonds de contributions volontaires pour la  
participation des Communautés locales et populations autochtones**

**(8<sup>ème</sup> session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux  
ressources génétiques , aux savoirs traditionnels et au folklore( 6-10 juin 05)**

**Monsieur le Président ,**

Etant convaincu de la contribution constructive des communautés locales et populations autochtones aux délibérations de notre Comité ,le Groupe Africain voudrait appuyer fortement la participation de leurs représentants aux travaux du Comité.

Cette participation devrait ,toutefois, se faire en coordination avec les Etats membres, tenir compte du caractère technique des travaux du Comité et sans modifier sa nature intergouvernemental .

Aussi, le groupe africain accueille t-il favorablement l'élaboration par le Secrétariat d'une proposition de recommandation à l'endroit de l'Assemblée générale de l'OMPI relatif à la création d'un fonds de contributions volontaires pour le financement de la participation des représentants des communautés autochtones et locales .

Cette proposition tire ses origine des diverses contributions des Etats membres et de toutes les parties prenantes lors des sessions précédentes et qui ont servi de point de référence substantiel.

Enfin, le Groupe Africain voudrait saluer cette initiative louable à même d'imprimer une nouvelle visibilité aux travaux du Comité Intergouvernemental .

Je vous remercie